

Marie-Françoise Lipp
 Maître d'ouvrage
 marie2fontenay@gmail.com
 0682012797
 4 rue du Faubourg Saint-Gilles -
 17700 Surgères



Visuel et conception graphique : www.jean-baptiste-dien.com 2023

Les Moulinettes en Ville adhère au réseau HAPA (www.reseau-hapa.eu) et travaille avec l'agence d'Habitat Participatif Quartier Fertile (<https://quartierfertile.com>).
 Conception architecturale : FBG Architecture (www.fbg-architecture.com)

Un Habitat

Participatif

et Inclusif

pour personnes

handicapées avec

besoin d'accompagnement

et ouvert à tous



Des familles d'enfants/adultes en situation de handicap mettent en commun leurs biens et créent un Habitat Ressource en auto-promotion où ils logent* sur place.
 Leur jeune est locataire ou propriétaire d'un studio. Il est accompagné dans les actes de la vie quotidienne par des tiers-aidants profession-nels. L'organisation du lieu lui permet d'exprimer son utilité sociale et d'avoir des loisirs dans un collectif diversifié.
Une offre de studio est créée pour des étudiants et de jeunes travailleurs.
 Cela permet un brassage doux des publics et de générer des revenus pour compléter les besoins en financement de l'aide humaine.



A 30 mn de la Rochelle, Niort et Rochefort. La Gare TGV/TER met Paris à 2H15 plusieurs fois par jour.

Notre projet est fléché "Habitat Inclusif" dans le contrat ville-état. [sept 2022]
 Notre ville est en cœur de ville à proximité des commerces, du cinéma, de la piscine, de la grande halle du marché, de terrasses de café au soleil, de lieux sportifs et culturels, de services publics, d'associations. Crèches, écoles, collèges, et un lycée général et professionnel.
Surgères est une ville à haut potentiel et pleine de vitalité.
 Ville de 6 900 habitants au sein de la Commune de Communes d'Aunis Sud (32 200 habitants), elle adhère au programme de cohésion des territoires « Petites Villes de Demain ». Ses axes de développement sont la culture, le commerce, l'adaptation du logement aux nouveaux enjeux sociaux et environnementaux.



PARTAGE ET ACCOMPAGNE



LE LIEU, C'EST LE LIEN

Il permet d'habiter au milieu des autres, en logement individuel et d'animer une communauté plurielle, résiliente et aidante.

DES ESPACES COMMUNS POUR UNE VIE SOCIALE ANIMÉE

- Privés, entre les habitants du lieu :
Salon-salle à manger cuisine, jardin, parking, sauna.
- Publics, avec les voisins et les associations locales :
2 espaces de tiers-lieux pour des pratiques artistiques et des activités physiques.
1 espace de co-working

Un logement partagé reste libre pour accueillir la famille et les amis des habitants et développer un accueil de vacances pour des familles ayant un enfant/adulte handicapé.

Les Moulinettes en ville est reconnue association Porteuse de Projet à la vie Partagée (3P) [Août 2022]. Un animateur sera sur place pour favoriser l'implication des habitants handicapés à la vie sociale locale.

DES TIERS-AIDANTS, PROFESSIONNELS DE L'INCLUSION

Recrutés par les familles, ces salariés accompagnent de façon individualisée les habitants handicapés selon leur projet de vie et leur besoin en compensation humaine.

Formés aux particularités de leurs troubles, ils ou elles sont supervisés par une psychologue spécialisée. Ils peuvent accompagner plusieurs habitants. Un studio leur est réservé pour permettre les pauses et dormir sur place.

Différentes formes de handicap peuvent cohabiter grâce à l'individualisation de l'aide. Son financement est la Prestation de Compensation du Handicap.

Un travail en réseau, des coopérations avec les acteurs locaux sociaux et médico-sociaux seront mis en place. Après une période d'incubation, cette organisation sera transférée sous une forme à identifier ou à créer : prestataire de maintien à domicile, plate-forme de services.

LE CHOIX AU CŒUR DU PROJET

Les habitants sont locataires ou propriétaires et perçoivent une aide au logement selon leur ressources et rattachement familial.

Chaque habitant handicapé vit chez lui, choisit ses intervenants et ses activités, a un parcours de vie indépendant des autres habitants. L'auto-détermination des habitants handicapés est encouragée.

A partir de son logement, il peut accéder à un emploi ordinaire, un ESAT ou à un accueil de jour ou développer ses activités sur place.

Vivre en Habitat Inclusif n'est pas une orientation MDPH.
Chaque famille est souveraine de sa vie.



LE PROGRAMME

4 familles
5 habitants handicapés* ou plus.

** Nota : le dernier logement libre peut accueillir une personne handicapée en capacité de gérer seul ses besoins en auxiliaires de vie ou une co-location de 2/3 adultes handicapés sans leur famille mais sous leur responsabilité.*

6 studio étudiants ou jeunes travailleurs.

Parcelle de 1300 m².
805 m² en surface utile
280 m² en Espaces communs

Accessibilité totale. 2 niveaux. Ascenseur.
Tous les logements ont un accès direct.
Les studios pour les habitants handicapés peuvent être reliés au logement parental.
Prise en compte des particularités sensorielles des personnes autistes et autres troubles neurologiques.
Construction écologique.
Fibre optique.